



Le douzième plus grand pays du monde s'ouvre aux entreprises suisses

Les États membres de l'AELE et les Philippines ont signé un vaste accord de libre-échange qui supprime presque tous les droits de douane frappant les produits suisses. Mais le libre-échange avec les Philippines ne s'arrêtera pas là

Près de quinze ans après que la Suisse ait conclu, à Genève, son premier accord de libre-échange avec un pays d'Extrême-Orient, en l'occurrence Singapour, le président de la Confédération Johann N. Schneider-Ammann, a ouvert un peu plus grand les portes de l'Asie du sud-est pour les entreprises suisses. Réunis dans l'ancien Hôtel Bernerhof, le Ministre suisse de l'économie et ses homologues de Norvège, d'Islande et du Liechtenstein ont signé un accord de libre-échange avec les Philippines, un des marchés de croissance les plus prometteurs. Cet accord, assorti d'une phase de transition de trois à dix ans, lève les droits de douane sur 91,6 % des produits industriels et agricoles suisses. Il est unique : jusqu'à présent, les Philippines n'ont ouvert leur marché à ce point pour aucun autre pays.

Mieux protéger la propriété intellectuelle

L'accord va encore plus loin : il renforce la protection de la propriété intellectuelle et supprime d'autres obstacles non tarifaires au commerce. Il prévoit également des dispositions concernant les services, les investissements et les marchés publics.

Les ministres ayant signé l'accord, il s'agit maintenant de le ratifier. Aussitôt que la Suisse et les Philippines l'auront fait, les entreprises suisses bénéficieront d'un meilleur accès au marché. L'objectif est de le ratifier d'ici au mois d'août 2017.

Un marché de croissance avec 100 millions de consommateurs

Avec plus de 100 millions d'habitants, les Philippines sont le douzième plus grand pays du monde. Leur économie enregistre depuis des années des taux de croissance atteignant 6% ou 7%. Ce pays est le sixième partenaire commercial de la Suisse en Asie du sud-est. Les entreprises helvétiques y exportent surtout des médicaments, des machines, des montres et des produits agricoles. Quant aux sociétés philippines, elles exportent vers la Suisse des pierres et des métaux précieux, mais aussi des machines ainsi que des instruments médicaux et optiques. À ce jour, les entreprises suisses ont investi 1,1 milliard de francs dans ce pays. Les investissements directs effectués par les entreprises suisses dans le monde entier ont reculé en 2014, mais pas aux Philippines où ils ont progressé. Dans la mesure où l'accord de libre-échange supprimera de nombreux obstacles au commerce, d'autres entreprises pourront bientôt contribuer à la croissance économique des Philippines avec leurs produits à forte valeur ajoutée et innovants.

Accès direct aux marchés mondiaux



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.